

PAYSAGE SOCIAL

Donner de la valeur à la source : nos employés

UN Sustainable Development Goals	Indicateur	Unité de mesure	2025	2024	2023	Scope
  GRI: 2021 2-7 a 2-7 b	Employés					IFO, IHC, LCC
	Employés per domain et genre					
	Nombre total des employés (incluant les sous-traitants)		No.	1'584	1'347	1'528
	Nombre total d'employés IFO/ IHC/ LCC * (employés permanents et temporaires, ces derniers sont des stagiaires en Europe/IHC uniquement ou des employés dont la probation= max. 6 mois)		No.	1'034	869	898
	Employeees par catégorie					
	Cadres	No.	43	46	42	
	dont, équipe de direction IHC	No.	4	4	4	
	Employés (depuis 2022: agents de maîtrise IFO; employés admin IHC/LCC)	No.	96	96	96	
	Ouvriers	No.	895	727	760	
	Genre des employés					
Hommes	No.	971	817	850		
Femmes	No.	63	52	48		
dont, par poste :						
équipe de direction	No.	0	0	0		
cadres	No.	5	7	6		
employées - ouvrières	No.	58	45	42		
  GRI: 2016 202-1 202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale		%	58%	54%	51% IFO & LCC
	Salariés à temps plein, nés en RoC (IFO) au Cameroun (LCC) ou dans un autre pays africain et disposant du droit légal d'y résider indéfiniment, dont le statut remplit les critères suivants : (1) indépendance et flexibilité dans l'organisation de l'emploi du temps (2) prise de décisions dans une relative autonomie (3) rémunération globale parmi les plus élevées d'IFO ou de LCC (4) appartenance effective à un organe de direction : conseil de surveillance, comité de direction, etc.		No.	22	22	18
	Nombre total de cadres supérieurs en Afrique		No.	38	41	35
	Nombre total d'employés IFO (Rep. Congo)		No.	996	831	858
	Nombre total employés IFO & sous-traitant récolte forêt/usine (Rep. du Congo)		No.	1'336	1'194	1'261
	Conventions collectives					IFO
	Nombre total des employés		%	100%	100%	100%
	Présence sur le marché / salaires					IFO
	Salairé minimum au pays (République du Congo, cat. 2-1)		EUR	109	109	83
	Niveau de salaire de base (IFO), inclut forfait fixe, sans primes de rendement					
Hommes	EUR	185	185	173		
Femmes	EUR	185	185	173		
Par rapport au salaire minimum du pays	%	170%	170%	210%		
   GRI: 2018 403-9 403-10	Santé et sécurité					IFO
	Nombre total d'accidents au travail (exclut les blessures mineures; accident sans arrêt de travail; à partir de 2025, employés et intérimaires dont le travail est sous le contrôle de la société)		No.	184	306	299
	Décès liés au travail ^{1a} (employeees IFO)	No.	0	1	0	
	Blessures avec congé temporaire > 4 jours (employeees et soustraitants)	No.	58	107	100	
	Blessures avec congé temporaire ≤ 4 jours (employeees et soustraitants)	No.	126	197	199	
	Nb. d'accidents par 200'000 heures de travail ~100 employés en plein temps et 2'400 h/an ^{1b}		No.			
	Accidents comportant une absence > 4 jours	No.	3.6	7.6	6.7	
	Total des accidents avec un arrêt de travail (avec absence le jour après le travail)	No.	11.5	21.4	19.8	
	Décès liés au travail / sous-traitants	No.	0	1	0	

UN Sustainable Development Goals	Indicateur	Unité de mesure	2025	2024	2023	Scope
 GRI: 2016 203-2	Impacts socio-économiques indirects					IFO
	Consultations au Centre Medico-Social de Ngombé	No.	9'895	12'662	12'381	
	Patients à l'hôpital IFO (28 lits)	No.	649	956	819	
	Naissances vivantes par année	No.	290	312	349	
	Mortalité à la naissance au CMS (1 ^{ère} année) (Congo/UNICEF 2022: 3,1%)	No.	-	2.8%	2.8%	
	Vaccinations par année	No.	1'051	813	1'783	
	Fourniture d'eau potable pour la population de Ngombé et l'industrie	m ³ (1000 l)	142'588	191'061	141'505	
 GRI: 2016	Electricité fournie pour la population de Ngombé	MWh	1'878	1'941	1'753	
	Formations					IFO, IHC, LCC
	Nombre total de formations et sensibilisations (IFO)	No.	23'287	11'324	14'131	
 GRI: 2016 205-2	Nombre moyen de formations/ sensibilisations par employé	No.	23.4	13.1	15.8	
	Formation axée sur la politique et sur les procédures anti-corruption					IFO, IHC, LCC
	Nombre total d'employés	No.	1034	869	898	
 GRI: 2016 413	Employés concernés formés ² * en partie en jan. 2025 (nouveaux employés et formations de recyclage)	No.	74	44*	4	
	Engagement communautaire					
	Engagements auprès des communautés riveraines et approche participative					
 GRI: 2016 411-1, 413-2 a	Projets basés sur les besoins des communautés riveraines ³	No.	9	54	41	IFO
	* continuation des projets de l'année précédente	No.				
	% d'opérations locales	%	100%	100%	100%	
 GRI: 2016 410-1 410-1 a	Habitants dans l'UFA Ngombé (d'après le recensement administratif 2024)	No.		Data 23/24 26'922 *		
	dont femmes	No.		11'931		
	dont hommes	No.		14'991		
 GRI: 2016 411-1, 413-2 a	dans les villages (villageois et autochtones)	No.		7'922		
	nombre estimé d'autochtones (~35%)	No.		2'773		
	à Ngombé (site)	No.		19'000		
 GRI: 2016 411-1, 413-2 a	Réunions avec les communautés et populations autochtones people					
	Nombre total de villages	No.	88	88	88	
	Villages dans lesquels des réunions ont eu lieu	No.	58	49	88	
 GRI: 2016 411-1, 413-2 a	Réunions	No.	172	168	140	
	Participants	No.	4'191	4'425	3'646	
	Autochtones	No.	1'134	1'538	1'334	
 GRI: 2016 411-1, 413-2 a	Communautés locales (Bantoues)	No.	3'057	2'887	2'312	
	dont, Femmes	No.	1'746	1'849	1'688	
	dont, Hommes	No.	2'445	2'576	1'958	
 GRI: 2016 411-1, 413-2 a	Élèves dans l'école des populations autochtones (Ngombé)	No.	145	194	147	
	Visiteurs/lecteurs dans la bibliothèque (Ngombé)	No.	14'031	15'985	12'253	
	Étendue de l'impact					IFO
 GRI: 2016 411-1, 413-2 a	Situation géographique de l'impact (par année)	Ha	25'520 ha	20'713 ha	19'687 ha	
	<i>(zone de récolte annuelle, par an calendrier)</i> ⁴					
	Impacts sur les communautés					IFO
 GRI: 2016 411-1, 413-2 a	Nombre total de plaintes enregistrées via des mécanismes formels de plaintes	No.	4	9	5	
	dont, déposées et résolues	No.	2	7	5	
	Formations axées sur les droits de l'Homme- employés					IFO, IHC, LCC
 GRI: 2016 410-1 410-1 a	Personnes formées sur les droits de l'Homme (tous les postes concernés, chaque 2 ans) * en partie en Jan. 2025	No.	83	44*	23	
	Formations sur les droits de l'Homme- personnel de sécurité	No.				IFO
	Eco-gardes	No.	42	43	37	
 GRI: 2016 410-1 410-1 a	Employés concernés nécessitant de formation (chaque 2 ans) ⁵	No.	41 ***	13 ***	-	
	*** Personnel et cadres, hors la société de gardiennage, dépourvue d'armes.					

PAYSAGE ENVIRONNEMENTAL

Donner de la valeur au bassin du Congo, la deuxième forêt tropicale plus grande au monde

UN Sustainable Development Goals	Indicateur	Unité de mesure	2025	2024	2023	Scope
Biodiversité						
Aires protégées et aires à Haute Valeur en termes de biodiversité ⁶						
  GRI 101:2024 101-5, 101-7	Surface totale de la concession forestière, dont :	Ha	1'159'643	1'159'643	1'159'643	IFO
	Surface de Hautes Valeurs de Conservation (HVC) ou AFEI	Ha	967'600	967'600	967'600	
	Aire de production selon le plan d'aménagement forestier	Ha	801'716	801'716	801'716	
	Aire de protection	Ha	220'000	220'000	220'000	
	Aire de conservation	Ha	88'000	88'000	88'000	
	Aire de développement communautaire	Ha	48'500	48'500	48'500	
	Aire de production (% de la surface totale)	%	69%	69%	69%	
	Aire de protection et de conservation (% de la surface totale)	%	27%	27%	27%	
	Aire de développement communautaire (% de la surface totale)	%	4%	4%	4%	
	Habitats protégés ou restaurés					
  GRI 101:2024 101-2, 101-7	Taille de l'aire concernée (Suivant le plan d'aménagement forestier, hors zones en conservation dans les zones de récolte)	Ha	308'000	308'000	308'000	IFO
Impacts						
Construction ou utilisation de la surface forestière, d'usines de transformation, de mines ou d'infrastructures de transport ⁷						
  GRI 101:2024 101-6, 101-7	Étendue des aires touchées par l'exploitation forestière (AAC- Assiette annuelle de coupe récoltée de 1 à 2 ans)	Ha	23'442	8'589	30'667	IFO
	(Surface exploitée sur l'année calendrier)	Ha	25'520	20'713	19'687	
	Pourcentage de la surface totale	%	2.0%	0.7%	2.6%	
	Volume net annuel récolté (par année, roulage)	m ³	200'037	193'080	183'617	
	Densité de la récolte : nombre d'arbres (en moyenne) récoltés par hectare dans l'AAC	No. / Ha	0.8	1.1	0.9	
	% de la surface totale affectée par les impacts de la récolte (routes, parcs à grumes, chablis d'abattage, pistes de débarquement)	%	0.18%	0.08%	0.23%	
	% de l'assiette annuelle de coupe (AAC) affectée	%	8.9%	10.4%	8.7%	
	volume net récolté par ha (incl. volume restant ou d'achèvement)	m ³ / Ha	7.7	12.7	8.0	
	Durée des impacts/ Réversibilité des impacts		1 an* / Oui	1 an / Oui	1 an / Oui	
	Infrastructures routières					
  GRI 101:2024 101-6-b-i	Largeur moyenne des routes principales	m	22,9	23.0	26.8	
	secondaires	m	18,5	18.8	21.2	
	Longueur des routes principales	km	54.0	23	48	
	secondaires	km	166.0	50	157	
	Pollution ⁸					
	Incidences majeurs / Durée / Réversibilité de l'impact		0 / - / Oui	0 / - / Oui	0 / - / Oui	
	Espèces envahissantes ⁹					
	Étendue des aires touchées	Ha	0	0	0	
	Réduction des espèces ¹⁰					
	Étendue des aires touchées	Ha	0	0	0	
	Conversion de l'habitat ¹¹					
	Étendue des aires touchées	Ha	0	0	0	
	Nombre d'incendies naturels ou causés par des tiers et surface par zone (aa) <10 ha; (a) 10 à 500 ha; (b) > 500 ha	No. / Ha	1 (aa)	2(a)	3(a)	
	Perte (temporaire) de la couverture forestière sur la zone de production (récolte de bois...).	Ha	2'000	1'650	1'680	
	Source: www.globalforestwatch.com	%	0.17%	0.14%	0.14%	
	Surface totale de la zone certifiée de la concession forestière (excl. la SDC)	Ha	1'110'000	1'110'000	1'110'000	
	Nombre de dépassement de limites par des tiers (agriculture, récolte de bois par des tiers...)	No.	3	2	2	

PAYSAGE ENVIRONNEMENTAL

Donner de la valeur au bassin du Congo, la deuxième forêt tropicale plus grande au monde

UN Sustainable Development Goals	Indicateur	Unité de mesure	2025	2024	2023	Scope
  GRI 101:2024 101-2, 101-7	Gestion de la faune					IFO
	Nb. de personnes pour la gestion de la faune (nb. d'éco-gardes / nb. total avec encadrement; * 2025, exclus + 20 "echo" team)	No.	* 36 (44)	35 (43)	31 (37)	
	Nb. de saisies/infractions	No.	133	103	79	
	& nb. de camps de braconnage détruits	No.	104	63	20	
 GRI 101:2024 101-6 GRI 303:2018 303-3	Nb. d'infractions relatives à la faune par les employés de IFO	No.	1	1	0	
	Eau et sol					IFO
	Prélèvement total d'eau potable et d'eau pour l'industrie et la population du village de Ngombé					
	Eau du fleuve Sangha	m³ (1000 l)	142'588	191'061	141'505	
     GRI 101:2024 101-6 GRI 305:2016 305-1	Nb. d'échantillons d'eau pluviale déchargée du site industriel, non conforme à la norme (hebdomadaire)	No.	0	0	0	
	Energie- hydrocarbures					IFO
	Consommation de carburant provenant de sources non renouvelables					
	Essence	m³ (1000 l)	56	56	61	
	Diesel / production forestière & transport	m³ (1000 l)	2'284	2'284	2'330	
	Diesel / scierie de transformation	m³ (1000 l)	4'090	4'090	3'115	
	Total carburant non renouvelable	m³ (1000 l)	6'431	6'431	5'505	
	Electricité générée au total	MWh	11'271	11'271	9'444	
	Volume de huiles utilisés	m³ (1000 l)	153	153	151	
	Volume de biocides utilisé sur le site de transformation (aucune utilisation en forêt!)	m³ (1000 l)	0.10	0.24	0.14	
	Volume d'hydrocarbures/volume de bois en débits (<i>inclut la production en forêt et à l'usine</i>)	m³ / m³	0.11	0.13	0.11	
	Volume d'hydrocarbures/m³ de bois en grumes exportés	m³ / m³	-	-	0.014	

PAYSAGE ENVIRONNEMENTAL

Donner de la valeur au bassin du Congo, la deuxième forêt tropicale plus grande au monde

UN Sustainable Development Goals	Indicateur	Unité de mesure	2025	2024	2023	Scope
 GRI 101:2024 101-6 GRI 305:2016 305-1,2	Émissions de gaz à effet de serre					IFO
	Emissions de CO₂ /GES dues à la consommation de carburant provenant de sources non renouvelables (champ d'application 1-2)					
	Essence ¹²	tCO ₂	141	131	142	
	Huiles ¹³	tCO ₂	376	388	383	
	Diesel / production forestière & transport ¹⁴	tCO ₂	6'480	6'125	6'247	
	Diesel / scierie de transformation ¹⁴	tCO ₂	11'028	10'968	8'352	
	Total carburant non renouvelable					
	- émissions éq. tCO ₂	tCO ₂	18'025	17'612	15'124	
	dont partie destinée à la production de grumes export	tCO ₂	-	-	434	
	dont partie destinée aux produits transformés	tCO ₂	18'025	17'612	14'690	
	émissions CO₂ par quantité de produits de bois					
	émissions CO₂ / m³ de sciage ¹⁵ (production forêt et scierie de transformation)	tCO ₂ / m ³	0.283	0.373	0.300	
	comme % d'éq. tCO ₂ stocké dans le bois ¹⁶ (avec 1,194 tCO ₂ /m ³)	%	23.7%	31.3%	25.2%	
	émissions CO₂ / m³ grumes export ¹⁷ (production forêt)	tCO ₂	-	-	0.041	
	comme % d'éq. tCO ₂ stocké dans le bois ¹⁶ (avec 1,194 tCO ₂ /m ³)	%	-	-	3.4%	
	Emissions indirectes de gaz à effet de serre (champ d'application 3)					IFO, IHC
	Transport terrestre ¹⁸	tCO ₂	5'885	5'325	6'092	
	Impact per m ³ (tCO ₂ eq. total / volume évacué de IFO)	tCO ₂ / m ³	0.09	0.11	0.10	
	comme % d'éq. tCO ₂ stocké dans le bois ¹⁶ (avec 1,194 tCO ₂ /m ³)	% of CO ₂	8%	9%	9%	
	Transport maritime ¹⁹	tCO ₂	5'847	3'934	6'217	
	Impact p m ³ ou tonne (tCO ₂ eq. /volume évacué de Ngombé). (Note: les émissions domaine d'appl. 3 sont calculées sur le volume exporté des ports, l'impact par m ³ sur le volume évacué de Ngombé).	tCO ₂ /m ³	0.09	0.08	0.10	
	comme % du C (tCO ₂) stocké dans le bois ¹⁶ avec 1,194 tCO ₂ /m ³	% of CO ₂	8%	7%	9%	
	Voyages d'affaires, trajets bureau et chauffage des bureaux (* Note: les chiffres avant 2022 ont été considérés comme 2022; chiffres 23-25 mise à jour avec des facteurs d'émissions réduits de UK)	tCO ₂	505	517	547	
	Impact per m ³ (tCO ₂ eq. total / volume évacué de IFO)	tCO ₂ / m ³	0.01	0.01	0.01	
	comme % du C (tCO ₂) stocké dans le bois ¹⁶ avec 1,194 tCO ₂ /m ³	% of CO ₂	0.7%	0.9%	0.8%	
	Emissions directes et indirectes, émission de gaz à effet de serre (champs d'application 1-2-3)					
GRI 101:2024 101-6 GRI 305:2016 305-4 a	Total émissions tCO₂ (tous les produits)	tCO ₂	30'261	27'261	27'872	
	Impact per m ³ (tCO ₂ eq. total / volume évacué de IFO)	tCO ₂ / m ³	0.48	0.58	0.47	
GRI 101:2024 101-6 GRI 305:2016 305-1-2-3	comme % du C (tCO ₂) stocké dans le bois ¹⁶ avec 1,194 tCO ₂ /m ³	% of CO ₂	39.8%	48.4%	39.2%	
	Total émissions tCO₂ / m³ sciages-produits transformés ²⁰ * Augmentation en 2024, en raison de l'augmentation des produits du bois transformés et aucune exportation de bois en grumes.	tCO ₂ / m ³	0.48 *	0.58 *	0.51	
GRI 101:2024 101-6 GRI 305:2016 305-4 a	émissions nettes ²⁰ (stockage par rapport au CO ₂ dans le bois, avec 1,52 tCO ₂ /t bois KD)	tCO ₂ /t KD wood	-0.91	-0.78	-0.86	
	comme % du C (tCO ₂) stocké dans le bois ¹⁶ (avec 1,194 tCO ₂ /m ³ et 1,52 tCO ₂ /tonne bois KD)	%	39.8%	48.4%	43.0%	
GRI 101:2024 101-6 GRI 305:2016 305-1-2-3 GRI 305:2016 305-4 a	Total émissions tCO₂ / m³ grumes ²¹	tCO ₂	-	-	0.26	
	émissions nettes ²⁰ (stockage par rapport au CO ₂ dans le bois, avec 1,52 tCO ₂ /t bois KD)	tCO ₂ /t KD wood	-	-	-1.19	
	comme % du C (tCO ₂) stocké dans le bois ¹⁶ avec 1,194 tCO ₂ /m ³	%	-	-	22%	

UN Sustainable Development Goals	Indicateur	Unité de mesure	2025	2024	2023	Scope
  GRI: 2016 201-1	Valeur générée					
	Revenu Net	1.000 EUR	57'957	57'654	70'732	IHC
	Coûts opérationnels	1.000 EUR	35'787	34'028	40'631	
	Salaires et bénéfices (y compris plan de retraite)	1.000 EUR	15'690	14'623	15'357	
	Paiements aux instituts de crédit	1.000 EUR	2'978	2'729	2'717	
  GRI: 2016 204-1 a, 414-1, 414-2	Dépenses pour le gouvernement (taxes, etc.)	1.000 EUR	6'393	5'292	5'484	
	Investissement communautaire, santé, sécurité, gestion de la forêt et protection de l'environnement	1.000 EUR	3'201	2'849	2'602	IFO
	Social, sécurité, santé, logements et développement communautaire	1.000 EUR	2'721	2'287	2'128	
	Gestion forestière - environnement (capitalisée)	1.000 EUR	480	562	474	
	Valeur économique retenue	1.000 EUR	-6'092	-1'867	3'941	IHC
  GRI: 2021 2-23 a, 2-23 b	Bénéfice de l'exercice (IFRS)	1.000 EUR	-5'311	-1'148	4'389	
  GRI: 2021 2-23 a, 2-23 b	Fournisseurs					IHC
	(Cameroon, Republic of Congo, RDC, RCA)					
	Fournisseurs tiers depuis les régions à risque élevé (catégorie 1.-3. ci-dessous)	No.	17	24	24	
	Nombre total de fournisseurs (y compris de nouveaux fournisseurs)	No.	17	24	24	
	dont certifiés ou vérifiés par tierce partie (ca. 1.-2. ci-dessous)	No.	7	16	12	
  GRI: 2016 204-1 a, 414-1, 414-2	dont contrôlés en interne / audités pour la légalité (ca. 3 ci-dessous)	No.	10	8	12	
	sites de transformation au total	No.	19	26	25	
	forêts au total	No.	39	60	57	
	Nouveaux fournisseurs sélectionnés	No.	2	2	4	
	Pays avec opérations (ventes et fournisseurs) considérés comme exposés au risque de travail des enfant (UNICEF's Children rights in the workplace index)					
 GRI: 2021 2-23 a, 2-23 b	Risque accru		1	1	1	
	Risque élevé		7	7	7	
	Risque de base		5	5	5	
	Fournisseurs tiers depuis les régions à risque bas (catégorie 4.-5. ci-dessous)	No.	8	7	17	
	Nombre total de fournisseurs (y compris de nouveaux fournisseurs)	No.	8	7	17	
 GRI: 2016 308-8, 414-1, 414-2, G4 FS1, G4 FS2	% de conformité de tous les fournisseurs tiers à la politique d'approvisionnement responsable de la Société, inclut l'absence de déforestation et conversion de forêt					
	Évaluation de tous les fournisseurs selon un processus de diligence raisonnée cf. EUDR, inclut pour les fournisseurs à risque élevé (non négligeable), un audit de terrain et depuis 2024, une vérification (via GFW Pro) de l'absence de déforestation et de la conversion.					
	(ca. 1.-5. ci-dessous)	%	100	100	100	

UN Sustainable Development Goals	Indicateur	Unité de mesure	2025	2024	2023	Scope
Approvisionnement						
   	Volume total du bois acheté en équivalent bois rond *	m ³ EBR	188'339	207'647	246'881	IHC
	1. Certifié FSC ²²	%	92%	87%	87%	
	2. Vérifié légal par tierce partie y compris bois contrôlé et certifié PEFC	%	2%	2%	3%	
	3. Contrôlé en interne / audité pour la légalité au travers d'un processus de diligence raisonnée certifié	%	5%	10%	8%	
	4. Issu de régions à faible risque	%	0.0%	0.0%	0.1%	
	5. Acheté dans l'UE (vérifié par d'autres opérateurs; En 2025, excl. bois certifié inclut sous 1.-2.)	%	0.7%	0.9%	1.9%	
	Volume total de bois acheté en m ³ grumes / débités / lamellés-collés aboutés	m ³ bois	68'022	61'726	100'201	
	IFO (filiale IHC)	%	91%	80%	85%	
	(cat. 1 ci-dessus)	%	9%	20%	15%	
	Fournisseurs tiers total	%				

*Interholco effectue une diligence raisonnée/ évaluation des risques sur tous les approvisionnements en bois. Pour les fournitures à risque non négligeable, la certification est utilisée ou des audits sur le terrain sont effectués pour vérifier la conformité et arriver à un risque négligeable et à la conformité avec notre politique.

En 2024, environ 15 non-conformités mineures ont été émises lors des audits sur le terrain. Toutes les non-conformités ouvertes sont résolues dans les délais spécifiés pour les fournisseurs actifs.

Notes

- 1 Les taux d'incidence représentent le nombre d'accidents et de maladies pour 200 000 heures de travail (environ 100 travailleurs à temps plein) et ont été calculés comme suit : $(N/EH) \times 200\,000$, où N = nombre d'accidents et de maladies EH = nombre total d'heures travaillées par tous les employés au cours de l'année civile, y compris les heures supplémentaires.
- 2 « Personnel concerné », soit le personnel qui pourrait être exposé à des problèmes tels que la corruption, l'abattage illégal et le travail forcé. Les postes clés incluent tout membre du personnel dans les achats (notamment, achats pour la production), tout membre du personnel dans la vente, la finance et les ressources humaines.
- 3 Pour toutes les opérations, il y a des évaluations d'impact :
 - Environ 90 villages dans la concession forestière et environ 10 villages concernés par l'abattage annuel ;
 - pour toute la UFA, une étude socio-économique (2004) et une évaluation d'impact sociale (2008) ont été réalisées ;
 - avant l'abattage annuel, une « cartographie participative » est réalisée et tous les sites particulièrement importants pour les communautés sont identifiés ;
 - tous les villages sont informés des impacts sociaux & environnementaux et des mesures d'atténuation mises en place ;
 - une plateforme de consultation avec environ 25 représentants de village et toutes les parties prenantes (notamment les représentants de l'administration locale et des ONG) a lieu une à deux fois par an.
- 4 La plupart des impacts sont temporaires et peuvent être à la fois positifs et négatifs :
 - négatifs : dérangement occasionné sur les sentiers des villages dans la forêt (pour la chasse/ cueillette).
 - Positifs : après l'abattage, les sentiers sont refaits si demandé par les villages / communautés.
- 5 Les postes concernés étaient les suivants : Directeur Forêt et Environnement IFO, gardes et éco-gardes ainsi que ADHUC et CDHD. La formation a lieu régulièrement une fois tous les deux ans, à moins qu'il ne soit nécessaire de l'organiser plus souvent. La formation la plus récente a eu lieu en juin 2024 et fera l'objet d'un rapport en 2025.
- 6 Nous avons protégé les surfaces selon la classification officielle du Plan d'aménagement de l'unité forestière d'aménagement de Ngombé, approuvé par décret ministériel. En outre, nous avons choisi de protéger une zone tampon en bordure du parc national d'Odzala-Kokoua, afin de prévenir tout impact négatif éventuel sur le parc national. Une gestion active de HVC a lieu depuis plusieurs années pour protéger les HVC (gestion active de la faune, protection de la zone tampon, surveillance des surfaces de conservation, etc.).
- 7 Les impacts de l'abattage ne sont que de 1/30 de la surface de production (800 000ha), sur la base de la surface d'abattage selon notre plan de gestion forestière.
- 8 Déversement d'hydrocarbure marginal. Tous les déchets et le pétrole sont récupérés sur le camp de base et renvoyés au site industriel de Ngombé, où ils sont traités, réutilisés ou envoyés vers des usines d'élimination de déchets approuvées (à Pointe Noire).
- 9 Non-applicable, pas d'espèces invasives spécifiques. Bien que des plantes de *Marantaceae* et *Zingiberaceae* se soient multipliées, l'abattage peut avoir un impact, mais l'abattage peut avoir un impact positif sur la régénération de la forêt.
- 10 Pas de réduction significative des espèces. Toutes les espèces d'arbres sont gérées pour être conservées en ne diminuant qu'en cas de remplacement naturel dans certaines zones (succession forestière).
 - 11 L'abattage de la forêt n'a qu'un petit impact (routes, sentiers de débardage, trous d'abattage), mais pas de changement d'utilisation à grande échelle de la surface forestière.
- 12 Conversion: 2.35 tCO₂ eq. / m³ gasoline. Source: GHG reporting: conversion factors 2023 - GOV.UK (www.gov.uk), Liquid fuels, Petrol (100% mineral petrol).
- 13 Conversion: 2.54 tCO₂ eq. / m³ oil: GHG reporting: conversion factors 2023 - GOV.UK (www.gov.uk) (Liquid fuels, Oil). Les huiles usagées des moteurs sont envoyées vers un centre de traitement où elles sont utilisées comme combustible (émissions de fin de vie prises en compte).
- 14 Conversion: 2.68 tCO₂ eq. / m³ diesel: GHG reporting: conversion factors 2023 - GOV.UK (www.gov.uk) (Liquid fuels, Diesel (100% mineral diesel)).
 - 15 Calculé en tant que: (t. d'émissions de CO₂ de carburant non renouvelable dans la production forestière, pour les bûches transformées en scierie + t. d'émission de CO₂ de carburant non renouvelable dans la production en scierie) / production annuelle de sciages.
- 16 Calculation of CO₂ eq. stored in m³ wood (and % of CO₂ content) is based on the average density of wood products at IFO (2021-2023), KD (D12%) = **0,79 t/m³**. Conversion to basic wood density (Db) = D12% (0,79 t/m³) * 0.828 = 0.65 t/m³.
Conversion to CO₂ content = Db * 0,5 (Carbon fraction) * 44/12 (CO₂/C) = **1.194 tCO₂ / m³ bois**.
- 17 T.tCO₂ emissions des combustibles non renouvelables dans la production forestière par m³.
- 18 Calculé en fonction du volume (poids) transporté par mode (route, train) et destination (Douala, Pointe Noire) sur la base des facteurs d'émissions de Eco-Invent EIV 3.8, 2021: moyen du transport "freight, sea, bulk carrier for dry goods (GLO)" et transport, "freight, sea, container ship (GLO)". 50 % du bois était transporté en vrac et 50 % par conteneur. Les facteurs seront adaptés si davantage d'expéditions de conteneurs ont lieu.
Note : concernant l'impact par m³ et par tonne (tCO₂ eq. total / volume évacué IFO) veuillez noter que les émissions maritimes sont calculées sur le volume exporté depuis les ports, mais l'impact par m³ de transport terrestre est calculé sur le volume exporté de Ngombé vers le ports maritimes (qui peuvent différer en raison des retards et des différences de stocks).
- 20 La conversion en émissions de tCO₂ par tCO₂ stockée dans une tonne de produit ligneux (et en % du CO₂ stocké) est basée sur la densité du bois à l'IFO 2021-2023 (voir 16).
Avec 0,79 t bois D12% / m³ une teneur en CO₂ de 1,194 tCO₂/m³ (note 16) = **1.52 tCO₂ / t bois D12%**.
- 21 Inclut le transport de Ngombé à Doula et Pointe Noire.
- 22 À partir de mars 2024, la production FSC d'IFO bénéficie d'une double certification.